



Entre le Mérite Agricole, l'Association pour le Respect de l'Homme et de la nature et le GNIS, il a été décidé de monter une opération appelée "**JEUNES POUSSSES**" destinée à créer chez l'enfant dès le plus jeune âge une incitation à respecter et à embellir son cadre de vie en lui donnant l'amour des plantes et du jardinage. .

L'Opération « JEUNES POUSSSES »

Le succès remporté par la Semaine du Jardinage du GNIS a démontré l'enthousiasme créé par de telles opérations. L'opération « JEUNES POUSSSES ne pourra donc que renforcer l'admirable action menée par le GNIS et le rôle de notre organisation sera de valoriser les actions entreprises

Pour les écoles qui disposent d'un petit jardin, en principe, cette possibilité ne pose pas de problème.

Pour les écoles qui n'ont pas cette chance, il peut y avoir plusieurs solutions :

☑ soit installer, dans la cour des écoles maternelles **des bacs** dans lesquels les jeunes enfants pourraient effectuer des semis ou plantations

☑ soit se procurer **des jeux de « 4 mallettes pédagogiques* »**. Ces mini-serres comprennent des petites terrines divisées en 24 pots intégrés permettant des semis, des bouturages, avec un couvercle permettant la protection du végétal.



* se renseigner auprès de l'Association pour le Respect de l'Homme et de la Nature.

☑ soit « **LA BOITE à IDÉES** » La pédagogie étant du ressort des Professeurs des Ecoles... **Mallette pédagogique**

La boîte à idées comporte :

-les mots clés nécessaires aux apprentissages -les différents apprentissages

C'est un guide qui doit déboucher sur des ateliers : L'ESSENTIEL pour l'ENFANT étant l'ACTION

☑ **Les idées d'ateliers** (indicatifs pour les professeurs des écoles) ; chaque atelier créé viendra en retour dans la boîte à idées.

IL SERA IMPORTANT DE TRANSMETTRE VOS IDÉES à L'ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE LA'HOMME ET DE LA NATURE

POUR QU'ELLES SOIENT MISES EN VALEUR..

TOUTEFOIS VOUS DEVREZ JOINDRE UNE AUTORISATION DE TRANSMISSION DES TEXTES ou PHOTOS POUR LEUR DIFFUSION.

☑ **I- LES MOTS CLÉS POUR LES JEUNES POUSSSES :**

DECOUVRIR- RECONNAÎTRE- COMPRENDRE- APPRENDRE- RESPECTER- AIMER- VALORISER

☑ **II- EVEIL DES SENS : VOIR- ENTENDRE –TOUCHER- SENTIR- GOÛTER**

☑ **III- LES APPRENTISSAGES :**

1) VOCABULAIRE, ECRITURE, LECTURE

2) STRUCTURATION DANS L'ESPACE (droite, gauche, poids, taille, ligne droite, courbe, formes géométriques, plans et espaces).

3) STRUCTURATION DANS LE TEMPS (jour, soleil, nuit, lune, semaine, mois, saisons, calendriers des fêtes)

4) EVEIL MATHÉMATIQUE :(tri, classement, ensembles, mesures, calculs)

5) EVEIL SCIENTIFIQUE : OBSERVATIONS

- eau, pluie, air (sec, humide), soleil, (lumière, chaleur), sols (légers, lourds, riches, pauvres)

- Vie de la terre(nourriture : compost, humus, terreau, cendres, fumier...) ; insectes utiles, oiseaux

- le cycle de la vie : semences, germination, croissance, fleurs, fruits

☑ **IV- LES ATELIERS :**

- Pour le 1) : prénoms, noms de fleurs, abécédaire, étiquettes, affiches, dessins, comptines, poésies, chants

- Pour le 2) : latérisation, semis en lignes, en courbes, en damiers, mesures
- Pour le 3) :Calendriers de semis, de plantation au cours des saisons et des fêtes
- Pour le 4) :Tri de graines, classement par tailles, couleurs, ensembles, calculs
- Pour le 5) : Eau et la graine (haricot, lentille, courge), croissance vers la lumière (pousse verte), rôle de la chaleur..
 - Semis de graines en mini-serres, pots, jardinières et jardin ; préparation de mini-serres (rôle de l'humidité, lumière, chaleur)
 - Germination (observations) ; croissance, entretien, repiquage, plantations (légumes, fleurs)
 - Cycle de vie et biodiversité
 - Réalisation de nichoirs et de maisons à insectes

📄V- DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES EXISTANTS : LE GNIS EST A VOTRE DISPOSITION - *Nous consulter éventuellement)*

- Utilisation des documents du GNIS site www.jardinons-alecole.org (Jardifiches, posters, autres documents)
- Utilisation des documents des jardiniers-formateurs.

Ce texte a été rédigé par le Docteur Gérard SOUILLET, Vice-Président de l'Association et Président de la Filiale « ISERE » (gerard.souillet@wanadoo.fr)

Les Sociétés d'Horticulture qui désirent créer une filiale peuvent s'adresser à lui-même ou au siège de l'Association bonnard.archi@orange.fr

Pour tout renseignement : ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L'HOMME ET DE LA NATURE

Parc de la Tête d'Or - 69459 LYON Cedex 06 - Tél : 06 20 60 33 44 - Courriel : bonnard.archi@orange.fr

Jardinons à l'école : une action pour favoriser l'initiation des enfants au jardinage

Le jardinage dans les écoles maternelles et primaires est un excellent moyen de faire connaître et aimer la nature aux enfants, de les familiariser avec les végétaux et de leur apprendre à les cultiver. De plus en plus citadins, ils adorent toucher la terre et les plantes, semer, planter, arroser... Pour les enseignants et les animateurs, ces activités sont une formidable source d'activités d'éveil et d'apprentissages.

Apprendre en jardinant

Les enseignants et animateurs connaissent bien tout l'intérêt du jardinage avec les enfants, du fait de la richesse des prolongements pédagogiques de cette activité. En effet, le travail du sol et la culture des plantes permettent la réalisation de tout un ensemble d'objectifs éducatifs : découverte de la biologie végétale, du rythme des saisons, des éléments naturels, acquisition de techniques, activités corporelles, éducation sensorielle, expression artistique, apprentissage des mathématiques, de la lecture, de l'écriture, de l'expression orale, enrichissement du vocabulaire, structuration dans l'espace et le temps, travail en groupes, répartition des tâches...

Jardinons à l'école : des informations pratiques

- Pour mettre en place ou développer des activités de jardinage avec les enfants, les enseignants et les animateurs recherchent très souvent **des conseils** sur les différentes possibilités de cultures à l'école, avec ou sans jardin, sur les espèces adaptées aux enfants (de culture rapide et facile) et au calendrier scolaire (les floraisons ou les récoltes doivent se dérouler avant les vacances d'été ou après la rentrée scolaire), ainsi que sur la façon de les cultiver.
- Pour répondre à ce besoin spécifique d'informations, le GNIS propose depuis 1986 dans le cadre de l'opération « **Jardinons à l'école** » une documentation pratique sur les espèces adaptées aux enfants et sur la façon de les cultiver (**les jardifiches**), sur la richesse des prolongements pédagogiques de cette activité (**les jardithèques**) ainsi que sur les techniques de jardinage et la connaissance des plantes (**les jardiposters**).
Au total, depuis 1986, plus de 50 000 personnes, en grande majorité des enseignants d'écoles maternelles et primaires, ont écrit pour se renseigner sur les possibilités de jardinage à l'école et/ou commandé cette documentation.
- Plus récemment, **un site internet www.jardinons-alecole.org** reprenant toutes ces informations a été ouvert à la rentrée scolaire 2000/2001. Il permet aux enseignants et animateurs de découvrir les différentes possibilités de jardinage avec les enfants, de partager des expériences en France et à l'étranger, d'accéder à des pistes de prolongements pédagogiques, à des fiches d'activité, à de nombreux liens vers des sites de ressources éducatives, d'écoles qui jardinent, de jardins à visiter...

Avec plus de 350 000 visites annuelles, ce site est devenu l'outil pédagogique de référence pour les enseignants qui pratiquent ou souhaitent démarrer des activités de jardinage à l'école.

Cette opération est menée par le GNIS (Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants) avec le soutien de VAL'HOR (Les professionnels des fleurs et des jardins).



ASSOCIATION des MEMBRES
de l'ORDRE du MÉRITE AGRICOLE
Section du Rhône
ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE
L'HOMME ET DE LA NATURE

*"Respect de la nature
Respect de l'Homme"®*



Le Président :
Claude CHAVEL
Le Délèche

69460- LE PERREON
Tél 06 07 40 80 96

Président :
Pierre CHAVEROT

57 av. Barthélemy Buyer
69005 LYON
Tél : 04 78 25 83 54
p.chaverot@libertysurf.f

Opération « JEUNES POUSSSES »

Entre les deux organisations, et avec le soutien du CTFR (Conseil Technique pour le Fleurissement du Rhône) il a été décidé de monter une opération appelée "JEUNES POUSSSES" destinée à créer chez l'enfant dès le plus jeune âge une incitation à respecter et à embellir son cadre de vie en lui donnant l'amour des plantes et du jardinage .

Elle consisterait à installer, dans la cour des écoles maternelles qui ne disposent pas de petits jardins, **des bacs** dans lesquels les jeunes enfants pourraient effectuer des semis ou plantations.

L'opération se déroulerait ainsi :

- . Nous avons eu l'occasion, lors de visites d'écoles de contacter **des parents et des professeurs** qui ont montré un certain enthousiasme à l'idée de mener une telle opération.
- **Les Services des Espaces Verts des Communes rempliraient ces bacs de terreau.**

(Le Président THIBAUD BEAUTE et DANIEL BOULENS ont donné leur accord pour soutenir cette opération) .

- **Il serait demandé aux professionnels de l'Horticulture**-en l'occurrence les jardineries de proximité- d'offrir aux écoles qui auraient entrepris cette opération **un bon d'achat de 15 €** destiné à procurer les graines et plantes qui seront mis dans les bacs.

(Accord du Président Patrick LORIE de la Fédération de la FNPJ -Jardinerie et Commerce).

Il est évident que ce geste serait **une bonne publicité pour l'entreprise** qui aurait fait ces dons pour sa renommée locale et vis-à-vis des parents des enfants.

Le succès remporté par la Semaine du Jardinage du GNIS a démontré l'enthousiasme créé par de telles opérations. L'opération « JEUNES POUSSSES ne pourrait donc que renforcer l'admirable action « JARDINONS à L'ECOLE » menée par le GNIS.

Le rôle de nos deux organisations – ORDRE DU MERITE AGRICOLE- et ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L'HOMME ET DE LA NATURE- sera de SUSCITER et de VALORISER les actions qui seront menées dans le Rhône.

Nous ne manquons pas de Centres de Ressources pour apporter aux professeurs des conseils. En dehors des professionnels de l'Horticulture – notamment les Jardinerie, les membres du **Conseil Technique pour le Fleurissement du Rhône (CTFR)** ont décidé de soutenir cette opération, puisqu'ils constatent une baisse inquiétante de participation chez les particuliers et qu'il faut prévoir de telles opérations pour assurer l'avenir.

Il est bien évident que cette opération, primordiale pour le développement futur de la campagne de l'embellissement de la France, de la mise en valeur de son paysage , et surtout pour la mobilisation du citoyen au respect de son cadre de vie dès le plus jeune âge, s'apparente à une action civique et doit être considérée comme telle.



LE MÉRITE AGRICOLE

Section départementale du Rhône

Le Président :
Claude CHAVEL
Le Délèche
69460- LE PERREON
Tél 06 07 40 80 96

L'Ordre du Mérite Agricole a été institué le 7 juillet 1883 avec le grade de Chevalier par Jules MELINE, à l'époque Ministre de l'Agriculture.

Véritable « Légion d'Honneur Agricole » les lisérés rouges bordant le ruban moiré vert de la décoration le rappellent.

Il était ainsi normal que l'insigne se soit inspirée des caractéristiques propres à celle de la Légion d'Honneur : une étoile.

L'insigne est donc une étoile à six rayons émaillés de blanc; elle repose sur un cercle d'épi d'or, partie de blé d'un côté et de maïs de l'autre. Au centre, un médaillon d'or représente l'effigie de la République, entourée de la légende « République Française » sur fond émaillé de bleu.

Elle a pour but d'honorer les personnes ayant rendu des services marquants à l'agriculture.

Le grade d'Officier a été créé en 1887, celui de Commandeur en 1900.

Un conseil de l'Ordre fut installé par un décret du 15 juin 1959. Il est l'une des rares distinctions à avoir été maintenue en 1963 lors de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général de Gaulle regroupant plusieurs ordres et mérites.

Le Mérite Agricole est décerné deux fois par an : le 1^{er} janvier et le 14 juillet.

Tous les titulaires de cette prestigieuse décoration ont en commun un idéal inspiré par le souci de préserver les valeurs.

En 1992, est créée l'A.M.O.M.A. nationale (Association des Membres de l'Ordre du Mérite Agricole), seule association de décorés de l'Ordre reconnue par le Ministre de l'Agriculture.

Elle est composée de représentants des Sections départementales sur le territoire français.

Son siège social est situé au Ministère de l'Agriculture, 78 rue de Varenne Paris 7^{ème}.

Elle regroupe les titulaires des trois grades qui partagent ces objectifs :

- * Concourir au prestige de l'Ordre en France et à l'étranger.*
- * Instaurer des liens d'amitié, d'entraide et de solidarité entre ses membres.*
- * Défendre leurs intérêts moraux, sociaux et matériels.*
- * Organiser et soutenir les manifestations tendant au rayonnement de l'Ordre.*
- * Elle est structurée en sections départementales sur le territoire français et à l'étranger.*
- * Elle organise un congrès annuel, où sont conviés tous les adhérents et sympathisants.*
- * Toute personne titulaire de l'Ordre qui adhère à ses statuts peut en devenir membre.*



ASSOCIATION POUR LE RESPECT de L'HOMME et de la NATURE

ORDRE NATIONAL DE ROMARIN®

Respect de la Plante, Respect de l'Homme®

Opération " JEUNES POUSSES "

L'ASSOCIATION POUR LE RESPECT de L'HOMME et de la NATURE a pour mission d'encourager les actions qui aideront les enfants à connaître, comprendre et aimer la nature.

- 1) Son rôle est de **susciter** les actions qui doivent permettre à l'enfant de respecter son cadre de vie.

L'opération « Jeunes Pousses » présentée en commun par la Section du Rhône du Mérite Agricole et notre Association a pour mission d'inciter les enfants, dès la classe de Maternelle, à aimer la culture des plantes.

Beaucoup de professeurs des Ecoles ont compris que le fait d'initier l'enfant, dès le plus jeune âge, à la découverte de la plante était un élément indispensable pour inculquer à celui-ci le respect de la nature, et par là-même le respect du cadre de vie dans lequel il évolue. C'est ainsi que soit ils utilisent un morceau de terrain disponible à proximité de leur école, soit ils installent des petits carrés de culture dans l'espace de jeux des enfants.

- 2) L'association doit, dans de nombreux cas, grâce à la diversité et à la proximité de ses membres dans le monde horticole (professionnels , sociétés d'horticulture, amateurs compétents) être en mesure de **d'apporter sa contribution** à cette opération.
- 3) Il est important d'envisager de **valoriser** les actions entreprises.



*C'est pour valoriser ces actions que l'Ordre National de Romarin propose de décerner le titre de « **Jeunes Pousses de Romarin®** » aux enfants qui participent à de telles actions. Ils sont, à cette occasion, favorablement impressionnés par le cérémonial et fiers de la tenue dont ils sont revêtus. Nul doute qu'ils resteront fidèles à leur serment de respecter la nature..*

Ecrire ou s'adresser à : ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L'HOMME ET DE LA NATURE

- Parc de la Tête d'Or -69459- LYON Cedex 06

Tél/Fax : 04 78 94 07 26 (permanences seulement les lundi après-midi)

- en cas d'urgence : 04 78 25 83 54 - p.chaverot@libertysurf